

**Date de convocation**

03/04/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre d'absents excusés : 0

Nombre de pouvoirs : 0

**L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à vingt heures trente,**

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur BOUTONNET Nicolas été élu secrétaire de séance

**Présents :** BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.

**Absents excusés :**

**DEL2026-28****Désignation de deux délégués et un suppléant pour le SIVOS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération N°2019-08-01 du 19/12/2019 approuvant les statuts du « SIVOS du PAYS SEGALI » et sollicitant la Préfecture de l'Aveyron pour la création du SIVOS au 1er Janvier 2021.

**Considérant** qu'il convient de désigner 2 (deux) délégués titulaires et 1 (un) délégué suppléant de la commune auprès du SIVOS du PAYS SEGALI.

Après un appel de candidatures, les listes de candidats sont les suivantes :

Candidats titulaires :

- Benoit MAZIERE
- Sandrine MARTY

Candidat suppléant :

- Bernard CALMELS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

**Désigne** parmi ses membres les délégués suivants auprès du SIVOS du PAYS SEGALI :

Candidats titulaires :

- Benoit MAZIERE
- Sandrine MARTY

Candidat suppléant :

- Bernard CALMELS

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS

BOUTONNET Nicolas


